



PRÉFECTURE DU RHONE

PRÉ - ARCHIVAGE

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

BORDEREAU DE VERSEMENT

22 JAN. 1988

Salle : 5105
Travée : 814 & 816
Métrage : 8 m

Partie réservée au service versant

Service versant : D.A.D. 2ème Bureau

Date du versement : Janvier 1988

Nombre d'articles : 77

N° de téléphone : 42-51

Partie réservée aux Archives

N° du versement : 2 17 7 W

Date de prise en charge : 1.02.88

Métrage : 8 m

n° 2593

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
1	Albigny-sur-Saône Zone de loisirs sur les berges de la Saône.				
2	Les Ardillats SIVOM du Haut-Beaujolais refuge pour marcheurs.				
3	2 dossiers sous les numéros 3 et 4 Caluire-et-Cuire Rénovation du quartier Saint-Clair (Z.A.C. Saint-Clair).				
4					
5	Chassieu Parc des expositions.				
6	Givors Aménagement de l'angle des rues Roger Salengro et Charles Simon.				
7	Lacenas Lotissement communal 2 dossiers sous les numéros 7 et 8.				
8					
9	Lentilly Complexe sportif.				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
10	Limonest Servitude d'utilité publique.				
11	Limonest Banlieues 1989				
12	Loire-sur-Rhône Lotissement communal. 2 dossiers sous les numéros 12 et 13.				
13					
14	Albigny-sur-Saône Elargissement de la montée du Chansine Roulet dossier COURLY.				
15	O.P.H.L.M. de LYON Champagne-au-Mont-d'Or Logements individuels.				
16	Pierre-Bénite Foyer club pour personnes âgées.				
17	Rillieux-la-Pape Aménagement du carrefour RN 83 Chemin du Roy.				
18	Saint-Cyr-au-Mont-d'Or Equipements publics (salles culturelles, nouvelle poste, équipements de restauration, salles de réunion).				
19	Saint-Genis-les-Ollières Extension du cimetière.				
20	Saint-Priest Extension du cimetière.				
21	Tassin-la-Mulatière Liaison - 1ère tranche.				
22	Tarare Retenue de Joux.				
23	Vaulx-en-Velin Zup - cession COURLY - SERL				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
24	Vénissieux Equipement social - affaire Comte-Sublet-Martin.				
25	Villié Morgon Réserve foncière acquisition Safer				
26	Villeurbanne Prolongement de l'avenue Saint-Exupéry.				
	<u>LYON</u>				
27	Lyon 8ème arrondissement Elargissement de la rue Marius-Berliet.				
28	Collège de Vaise Dossier COURLY.				
29	Halle de Lyon - Conseil d'Etat, Affaires - Maréchal - Société ROUSSEAU - S.A.R.L. VALENTIN - Société LABOURY				
30	Z.A.C. Saxe Paul Bert.				
31	Halle de Lyon Contentieux <u>T.A. et Conseil d'Etat</u> S.E.R.L. Viandes multiples jugement du T.A. du 23 mai 1985 <u>Conseil d'Etat</u> - rapport du ministre - affaire BOIN-FABRE - comptoir Lyonnais des Viandes.				
32	Z.A.C. de Saint Rambert.				
33	- Z.A.C. de Saint-Clair - ancien couvent des Carmélites - îlot Vieille Monnaie.				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

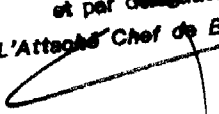
Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
33 suite	<u>Pentes de la Croix-Rousse</u> - immeuble des capucins - grande côte - rue Bouteille - rue de Vieille - Martinière-Tolozan - pentes de la Croix-Rousse. - LYON-VAISE : convention avec la S.E.R.L. - recours de M. FAYARD contre l'Etat et la Ville de LYON - Agence d'urbanisme de la COURLY.				
34	S.T.C.R.L. Métro Ligne D				
35	Z.A.C. de la Gare de la Part-Dieu.				
36					
37					
38					
39					
40					
41					
42					
43					
44		10 dossiers sous les n°s 35 à 44			
	<u>Comité d'attribution des lots</u>				
45	Année 1985				
46	Année 1986				
47	Année 1987				

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

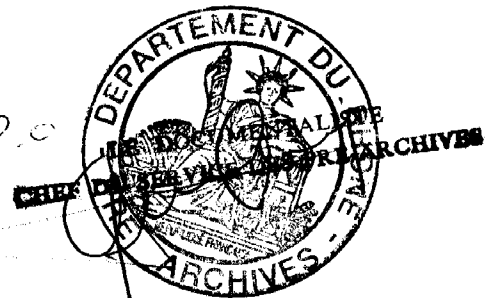
Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
48	<u>District de VILLEFRANCHE</u> Renforcement des installations d'eau potable - servitude sur fond privé.				
49	Z.A.C. du Garet				
50					
51					
52					
53					
54					
55	7 dossiers sous les n°s 49 à 55				
	<u>AUTRES Z.A.C.</u>				
56	Caluire-et-Cuire - Z.A.C. de Montessuy.				
57	Chambre de Commerce et d'industrie de Villefranche Z.A.C. de Villefranche Nord-Est.				
58	Saint-Genis-Laval Z.A.C. des Basses-Barolles.				
59					
60					
61					
62		5 dossiers sous les n°s 61 et 62.			
63	Saint-Georges de Reneins Zac des Vernailles				
64		2 dossiers sous les n°s 63 et 64.			

(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)

Partie réservée au service versant				Partie réservée aux Archives	
Numéro de l'article	Description des articles	Dates	Communicabilité (1)	Année d'élimination	Observations
65 66	Saint-Pierre de Chandieu Z.A.C. de l'Aigue 2 dossiers sous les n°s 65 et 66.				
67 68 69 70 71 72 73	Saint Symphorien d'Ozon Z.A.C. du Richardin. ZUP Vaulx-en-Velin 6 dossiers sous les n°s 68 à 73.				
74 75 76 77	Vénissieux ZUP des Minguettes 2 dossiers sous les n°s 74 et 75. <u>O.P.A.H.</u> Tarare O.P.A.H. du Centre espaces verts et jardin. <u>DIVERS</u> Chrono 1986.				

Le Chef du service versant,
pour le PRÉFET, Commissaire de la République
et par délégation
L'Attaché Chef de Bureau,

G. CHAUSSE

Le Directeur des Services d'Archives,



(1) Indiquer I en cas de communicabilité immédiate (décret n° 79-1037 du 3 décembre 1979) et D en cas de communicabilité à 60 ans (décret n° 79-1038 du 3 décembre 1979)